

Présentation

Enjeux actuels en sociologie des professions

Introduction

Issues in the Sociology of Professions Today

Denise COUTURE

Volume 20, Number 2, Fall 1988

La sociologie des professions

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/001152ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/001152ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (print)

1492-1375 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

COUTURE, D. (1988). Présentation : enjeux actuels en sociologie des professions.
Sociologie et sociétés, 20(2), 5–7. <https://doi.org/10.7202/001152ar>

Présentation

Enjeux actuels en sociologie des professions



DENISE COUTURE

À partir des années 60, la sociologie des professions a été l'objet de critiques sévères portant sur la construction de son objet, les professions. Ces critiques ont conduit à remettre en question l'existence même de ce champ de la sociologie: les sociologues des professions seraient tombés dans un piège idéologique en reprenant à leur compte l'image voulant que les occupations organisées en monopoles professionnels aient réussi à imposer à leur propre sujet, image reposant sur deux piliers, la maîtrise exclusive de savoirs ésotériques et l'éthique altruiste de service. Faute d'avoir procédé à une véritable construction de son objet, ce champ de la sociologie apparaissait comme une projection dans l'univers de la culture savante, de la place privilégiée occupée par les professionnels dans la structure sociale. Il fournissait les explications «scientifiques» de ces privilèges, contribuant ainsi à assurer leur légitimité. La sociologie des professions semblait condamnée, faute d'avoir été de la sociologie.

Aussi instructive que puisse être cette page de l'histoire de la sociologie pour la réflexion épistémologique, nous n'avons pas l'intention de reprendre, dans ce numéro, cette critique, ni de procéder à la critique de cette critique. Nous partons plutôt du constat suivant: quelque vingt ans plus tard, l'étiquette «sociologie des professions» continue à servir de point de ralliement aux efforts de recherche et de réflexion dans plusieurs sociologies nationales. Il s'agit donc, dans ce numéro, de rendre compte de la vitalité de ce champ dans ses développements récents qui ont intégré, on le remarquera, des éléments de critique et ont procédé au renouvellement des questionnements. Ainsi, l'une des leçons retenues, à savoir que les professions sont des construits socio-historiques, a conduit à l'adoption d'une perspective résolument comparative, qu'il s'agisse d'une comparaison entre professions à un moment de l'histoire d'une société, d'une comparaison entre sociétés au sujet d'une profession donnée ou d'une comparaison entre divers moments de l'histoire d'une ou de quelques professions dans une société donnée. Plusieurs articles de ce numéro se livrent à de telles comparaisons.

La sociologie des professions n'est cependant pas à envisager sous le seul angle de sa continuité ou de sa rupture par rapport aux travaux antérieurs. Si on examine de manière synchronique les travaux actuels en sociologie des professions, on constate qu'ils s'insèrent d'emblée dans les débats théoriques de fond sur les sociétés capitalistes avancées. Nous verrons plus loin quels sont les modes de cette insertion. Constatons pour l'instant que la direction

qu'ont empruntée ces travaux pose à nouveau, mais sur d'autres bases, la question de la délimitation de ce champ de la sociologie. Celui-ci ne trouve plus sa raison d'être dans une unicité supposée de son objet. En effet, l'étude des professions est de plus en plus utilisée comme voie d'appréhension de phénomènes sociaux globaux (tels les rapports entre savoir et pouvoir) dont l'expression prend une coloration particulière chez les professionnels. Cette ouverture de la sociologie des professions sur le reste de la sociologie contraste fortement avec la fermeture sociale pratiquée à des degrés divers par tout corps professionnel. De cette manière, la sociologie des professions actuelle échappe à la tentation de reproduire en son sein des phénomènes caractérisant son objet.

Une telle ouverture se manifeste, en tout premier lieu, dans la façon même de définir ce que sont les professions. Ainsi C. Paradeise, en proposant de considérer la professionnalisation comme *un* mode d'organisation des marchés du travail, suggère de définir les professions comme une espèce particulière à l'intérieur d'un genre plus vaste, soit les marchés du travail fermés. De cette manière, C. Paradeise contribue à tisser des liens entre la sociologie des professions et la sociologie du travail en même temps qu'à partir de la situation particulière des professions, elle est en mesure de renouveler les bases de l'analyse du travail en faisant du marché fermé plutôt que du marché ouvert l'idéal type de référence.

M. Sarfatti Larson, quant à elle — tout en reconnaissant que les professions sont des construits socio-historiques —, suggère que la définition du concept de profession doit comprendre minimalement une caractéristique qui leur est commune, à savoir la production et la mise en application de connaissances et par conséquent la fabrication de discours faisant ou tentant de faire la preuve de l'expertise qu'accorderait la maîtrise de ces connaissances. Une telle définition la conduit à examiner de plus près la notion de champ de discours en s'inspirant des écrits de Foucault et de Bourdieu et à proposer une analyse des corps professionnels en fonction de la localisation de leurs membres dans ce champ de discours. L'examen de la construction de l'expertise permet enfin à M. Sarfatti Larson d'établir des parallèles — plutôt que les oppositions habituelles — entre professions et technocraties dans leur défense de la structure et des frontières des champs discursifs.

Dans une note de recherche portant sur la danse professionnelle au Québec, M. Perreault met en évidence la passion comme moteur principal de l'exercice de cette activité. De cette manière, il s'inscrit dans un mouvement plus large de reconceptualisation du travail dans ses dimensions autres que purement instrumentales. Il suggère ainsi de tenir compte de l'élément passionnel dans la définition du travail et, en particulier, du travail accompli par les professionnels.

L'ouverture aux débats théoriques en sociologie se manifeste, en deuxième lieu, par l'apparition de questionnements nouveaux sur les professions. Ainsi, plusieurs analystes s'interrogent sur les rapports à établir entre les tensions et transformations qu'ils constatent chez les corps professionnels, d'une part et divers aspects de l'évolution des sociétés contemporaines, d'autre part. Il peut s'agir de la place du savoir et de son utilisation dans des sociétés hautement bureaucratisées; des relations de pouvoir fondées sur le savoir qui se développeraient en parallèle à une structure de classe; de différents autres modes de régulation et de leurs effets sur les professions.

Pour répondre à ces nouvelles interrogations, des avenues différentes sont empruntées. Les unes passent par un examen des espaces de travail, des conditions très concrètes dans lesquelles le savoir est mis en application. C'est le cas d'A. Chauvenet, qui a observé le travail de divers groupes professionnels engagés dans la prise en charge concertée de l'enfance en difficulté. Elle montre qu'en dépit de contraintes qui tendraient à subordonner ces professionnels à une machine administrative utilisant leurs connaissances dans une optique de contrôle des populations, ces professionnels créent, à travers la discussion de l'éthique de l'intervention, de nouveaux espaces d'autonomie leur permettant de reconstruire le sens de leurs activités et, par conséquent, leur profession.

Quant à C. Derber et W. Schwartz, après avoir interrogé des professionnels dans des milieux aussi différents que des bureaux d'avocats, des pratiques médicales de groupe, des départements universitaires, des hôpitaux, des instituts de recherche, des firmes de biotechnologie, ils rassemblent ces situations diverses sous un même concept, celui de logocratie. Un pouvoir

basé sur la maîtrise de connaissances spécialisées continuerait à subsister dans des sociétés hiérarchisées principalement en fonction du pouvoir de classe sans qu'il y ait (ou qu'il y ait encore) antinomie entre ces deux formes de pouvoir. Le professionnel de cette fin de siècle serait donc dans une situation comparable à celle du contracteur interne de la manufacture du XIX^e siècle.

Se limitant au seul secteur de la santé au Québec, D. Couture montre comment l'examen des changements technologiques dans ce secteur peut mener à une analyse de la qualification comme enjeu déterminant du pouvoir des professionnels. Une telle analyse pourrait nous éclairer sur la manière dont différents corps professionnels sont amenés, à l'occasion de changements technologiques, à renégocier les conditions de fabrication et de mise en application de cette qualification.

Dans une note de recherche, M.-J. Legault construit un cadre théorique qui prend appui sur la sociologie des professions, des organisations et de la science. Ce cadre lui permet de déterminer les principaux axes d'après lesquels l'observation des modes d'organisation du travail dans les regroupements de chercheurs en sciences sociales pourra être réalisée au Québec. Le professionnel n'est plus ici «l'autre» que le scientifique analyse, il est le scientifique lui-même.

À ces premières avenues s'ajoute un second type de réponses possibles. Considérant que nous disposons d'études de cas en quantité suffisante, E. A. Krause décide de situer ses analyses à une échelle nettement macro-sociale et de s'attaquer à l'épineuse question de l'avenir des corps professionnels dans les sociétés capitalistes avancées. Il utilise les recherches empiriques réalisées aux États-Unis, en France, en Grande-Bretagne et en Italie sur les professions d'avocat, de médecin et d'ingénieur comme autant de mises à l'épreuve d'un cadre analytique qui affirme la nécessité d'examiner les rapports entre État, capital et organisations professionnelles pour en arriver à une juste compréhension des principales lignes d'avenir.

Se situant lui aussi à une échelle macro-sociale mais faisant porter la comparaison sur quelques professions dans une même société, G. Dussault s'intéresse aux possibilités et limites de l'intervention de l'État telles qu'elles peuvent se manifester dans la division du travail en santé au Québec. Il fait ainsi des rapports entre État, corps professionnels et consommateurs de services un axe important de détermination du sort réservé à diverses occupations.

Enfin, l'article de L. Guay et É. Gagnon est à peu près seul dans son genre. Portant sur *une* profession dépendante, le génie forestier, dans *une* société, le Québec, il met en lumière les réactions de ce corps professionnel face à une contestation de sa légitimité, contestation provenant en bonne partie d'une redéfinition de son principal objet de travail, la forêt. Les auteurs mettent ainsi le doigt sur les tâches de présentation de soi qui composent une bonne partie des activités des organisations que se donnent les corps professionnels et sur les différences qui peuvent exister entre la tête et la base dans ces organisations.

Nous ne prétendons pas avoir rendu compte de tous les axes d'analyse adoptés par les sociologues des professions. La féminisation des corps professionnels, sur laquelle quelques travaux sont en cours, est un axe dont nous regrettons particulièrement l'absence. Nous croyons cependant que les articles présentés dans ce numéro font la preuve de la richesse sociologique des analyses dans ce champ.